

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

OBJET / GAIA

**Budget annexe des
caveaux
columbariums : vote
du budget primitif
2018**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
19 mars 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 23

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

SEANCE DU 26 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othateguy, M. Peio Etchelecu, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Vincent Goytino, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Vincent Goytino à M. Roger Barbier, M. Jean-Jacques Lassus à Mme Pascale Lespade, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Pascal Bourguet à M. Jean-Noël Magis.

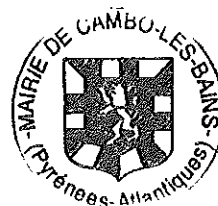
Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de M. Christian Devèze, adjoint délégué aux finances,

Après discussion et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 du budget annexe des caveaux columbariums, qui ne comporte qu'une section, celle de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 27 815 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :



Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA

Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza

